



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Canton renouvelle son appel aux familles d'accueil

Deux ans après le lancement de la campagne cantonale de recrutement des familles d'accueil, le bilan est encourageant : 35 nouvelles familles ont été autorisées à accueillir un enfant depuis début 2024 et une enquête d'opinion auprès des familles d'accueil existantes confirme un haut niveau de satisfaction. Pour répondre pleinement aux besoins de la protection de l'enfance et renouveler le réseau, le Canton continue de recruter de nouvelles familles d'accueil, afin d'offrir à chaque enfant concerné un cadre de vie familiale stable.

Depuis le début de l'année 2024, 35 nouvelles familles d'accueil ont rejoint le dispositif vaudois de protection de l'enfance portant à 167 les familles d'accueil dites cantonales, c'est-à-dire sans lien de parenté avec l'enfant. En incluant les familles élargies (158) - membres de la famille ou de l'entourage proche de l'enfant -, ce sont 325 foyers vaudois qui accueillent au total 398 enfants faisant l'objet d'une mesure de placement.

L'accueil dans une famille constitue un maillon essentiel de la protection de l'enfance. Ce type de placement est particulièrement adapté aux enfants en bas âge qui ont besoin d'une protection sur plusieurs mois, voire plusieurs années. Davantage qu'un foyer d'hébergement, une famille d'accueil offre un environnement affectif stable et sécurisant à un moment clé de la vie de ces enfants.

Élargir ce dispositif est une priorité pour le Canton dans une période marquée par le manque de places d'hébergement et l'augmentation des situations suivies par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ). En 2024, 8598 enfants et jeunes étaient suivis par la DGEJ, dont 12% avec un besoin de placement hors de leur milieu familial.

Amélioration des conditions-cadres et enquête d'opinion auprès des

familles d'accueil

Afin de valoriser l'engagement des familles et tenir compte de l'augmentation du coût de la vie, la DGEJ a amélioré le dispositif d'indemnisation à travers la mise en œuvre d'un système de forfait au 1er juillet 2024. L'indemnisation mensuelle s'élève désormais à 1900 francs. En parallèle, le passage au forfait a permis d'alléger considérablement la charge administrative des familles.

Afin d'évaluer l'impact de ces mesures et la qualité de l'accompagnement proposés aux familles d'accueil, la DGEJ a mené une enquête d'opinion auprès d'elles à la fin de l'année 2025. 169 familles y ont répondu.

Les retours des familles d'accueil sont globalement positifs. Pour 71 % d'entre elles, le passage au forfait représente une réelle plus-value, notamment grâce à la diminution du travail administratif, à l'augmentation du temps à consacrer à l'enfant et à une meilleure reconnaissance de leur mission. La problématique du remboursement de certains frais de transport, en particulier pour les familles vivant hors des grands centres et offrant un accueil relais sur des week-ends et des vacances, a été identifiée et sera corrigée. Enfin, l'accompagnement assuré par la DGEJ est très bien évalué (7,9 sur 10) et 71 % des familles interrogées indiquent qu'elles recommanderaient à des proches de devenir famille d'accueil.

Un engagement à poursuivre

Ces résultats confirment la pertinence des mesures mises en place et encouragent l'État à poursuivre et à renforcer son accompagnement ainsi que les moyens de soutien en faveur des familles d'accueil. Si la dynamique est positive, les besoins demeurent. Pour les familles et les personnes seules intéressées, la prochaine séance d'information aura lieu le 21 avril 2026 à Lausanne.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 24 février 2026

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat, [021 316 40 27](tel:0213164027)

DJES, Manon Schick, directrice générale de l'enfance et de la jeunesse, [021 316 08 78](tel:0213160878)

Site: [Devenir-famille-d'accueil.ch](https://www.devenir-famille-daccueil.ch)

Faire le test : [puis-je accueillir des enfants](#)

Séances d'information à venir

Partager la campagne : [télécharger les affiches et postes réseaux sociaux](#)